**Institut de maintenance et de sécurité industrielle (IMSI)**

**1ère Année socle commun**

**Matière : Méthodologie de la rédaction**

**Assurée par : Mme A.Senouci**

**Email :** [**a.senouci1977@gmail.com**](mailto:a.senouci1977@gmail.com)

**Chapitre 1 : Notions et généralités sur les techniques de la rédaction**

**TD2**

**Comment rédiger un mémoire de recherche ?**

Le mémoire de recherche présente la synthèse de l’activité de l’étudiant pendant son cursus universitaire. C’est un document à caractère scientifique et technique.

Quelques étapes ont pour objectif de vous aider à réaliser votre mémoire de recherche, en vous donnant les principaux conseils pratiques et en vous rappelant les règles formelles à respecter. En revanche, il n’a pas pour ambition de fournir une méthode « clé en main » : celle-ci dépend de votre sujet et de l’articulation originale que vous devez faire entre construction de l’objet, élaboration des hypothèses, élaboration et validation de la problématique, mise en place d’un protocole méthodologique et écriture. Le travail construit avec votre directeur de mémoire doit constituer une étape importante dans cette élaboration.

**1-Les étapes de la rédaction d’un mémoire**

**1-1La construction de la problématique**

Après avoir choisi un sujet, il faut construire celui-ci en objet scientifique. La problématique est l’ensemble construit, autour d’une interrogation principale, des questions. La problématique démontre que vous vous êtes approprié le sujet. Elle doit refléter votre réflexion. Celle-ci ne peut se résumer à une série de questions, mais bien la façon dont vous avez l’intention d’appréhender ce sujet. Votre problématique pourra répondre aux interrogations suivantes :

- **Pourquoi**: l’objectif de l’introduction justifie les raisons pour lesquelles vous avez choisi ce sujet. Il faut donc faire œuvre de démonstration pour emporter la conviction de votre lecteur.

**- Comment** : il s’agira d’expliciter comment vous avez l’intention de traiter ce sujet. Il faudra donc justifier votre protocole de recherche (utilisation de telle source et pas telle autre, utilisation de telle démarche et pas telle autre...).   - 2-**1-2**-**Hypothèses** :

Il faut également formuler des hypothèses, qui seront en partie ou en totalité confirmer dans vos développements.

Le mémoire est un travail de recherche scientifique. La problématique se construit à partir d’une réflexion basée sur des lectures, des entretiens, une exploration d’un secteur professionnel (analyse organisationnelle, étude d’un secteur d’activité professionnelle…). (Ou des hypothèses) qui permettent d’aborder scientifiquement le sujet choisi.

**1-3-Le terrain**

Le travail d’enquête à proprement parler peut alors commencer. Il peut prendre plusieurs formes (entretiens, travail sur des archives, analyse de la jurisprudence. Il s’agit de vérifier empiriquement les hypothèses que vous avez avancées suite à votre problématique. Prenez soin de bien connaître votre terrain (orientation, objectif de la structure, démarches en cours).

La construction doit être rigoureuse : rigueur de l’enchaînement, utilisation des données, interprétation logique des données, mises en perspective comparative, etc. La clarté est essentielle dans un mémoire : présentation formelle (orthographe, syntaxe…), choix graphique (mise en forme de la présentation, iconographie, supports numériques…).

**1-4-Le plan**

Le plan répond à une logique rigoureuse. Il doit être mis en relation avec la problématique. Le plan est une stratégie de démonstration. Il ne peut donc être construit qu’après que la problématique ait été clairement formulée et les hypothèses énoncées, que « l’enquête » ait été réalisée et les conclusions validées par le directeur. Chaque nouveau paragraphe doit s’enchaîner logiquement avec le précédent. Il doit y avoir une progression : du plus simple au plus complexe ; du déjà connu aux éléments les plus novateurs de votre démonstration. Les titres doivent être simples et clairs.

**-Quelques consignes de rédaction et de présentation du mémoire**

Le mémoire peut être rédigé dans une langue étrangère (anglais, espagnol, allemand), avec l’accord du directeur du mémoire. Un résumé en français devra alors figurer dans le document.

\* Ton et Style

Pour parler de vous, il est recommandé de ne pas employer la première personne. Tout doit être d’une grande clarté, bref (phrases courtes) tout en s’assurant que la lecture du mémoire est rapide, agréable et fluide. Il est essentiel de choisir avec précision les termes employés (notions, expressions et concepts adaptés au secteur professionnel visé).

\* Pour les tableaux et graphiques, la source des données (ex : « chiffres du ministère de l’Intérieur » ...) et le titre doivent être précisés. Si les données utilisées dans le tableau ou le graphique ont été élaborées par vos soins, précisez-en dessous « source : établi par l’auteur ». Pensez aussi à intituler les colonnes, lignes et des axes d’un graphique.

\* Les éléments empiriques doivent donc être suffisamment détaillés (lieux, dates, sources des documents, entretiens réalisés, etc.). Un mémoire ne doit pas être une longue dissertation théorique. Les éléments de terrain servent à prouver ce que vous dites. Les éléments empiriques doivent donc être suffisamment détaillés. Il est possible aussi faire apparaître des extraits d’entretiens, de documents, des récits d’observation au fil de votre rédaction. Si ces citations dépassent quelques lignes, il est recommandé d’en faire des paragraphes autonomes, en général dans une police un peu plus petite (10 ou 11) et avec des marges un peu plus larges.

\* Indiquez dans votre développement les citations : mettez-les entre guillemets (sans mettre le texte en italique) et précisez les références en notes de bas de page.

\* La présentation doit clairement faire ressortir les propositions et recommandations produites : soignez la mise en forme.

\* Le mémoire doit être reproduit en recto-verso.